



Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

Assemblée générale

Ferme Le Moulin du Bois
Chartres de Bretagne

Le mardi 17 juin 2025 – 17h00

Compte-rendu

Membres du Conseil d'Administration présent·e·s

Intercommunalités

M. Olivier DEHAESE	Président de l'ALEC du Pays de Rennes
Mme Sylvie PRETOT-TILLMANN	Liffré Cormier Communauté
Mme Mona NICOT	Communauté du Val d'Ille Aubigné

Communes

Mme Karine CHATEL	Saint Armel
M. Jean-Luc DUBOIS	Langouët
Mme Marine KECHID	La Mézière
M. Vincent LAIZÉ	Le Rheu
M. Fabrice MATHOULIN	Chantepie
Mme Annick MONNIER	Miniac-sous-Bécherel
Mme Gaëlle PIERRE	Bruz
Mme Anne-Hélène TUAL	Acigné
M. Jean-Paul VUICHARD	Laillé

Acteurs Publics

M. Jean-Claude BÉLINE	SDE 35
M. Gilles DREUSLIN	Syndicat Mixte du Pays de Rennes

Acteurs privés

M. Aurélien BERTIN	VALOEN
--------------------	--------

M. François GABET	ENEDIS
M. Lénaïg LHARIDON	EHOP
Mme Marie MORANTIN	CAPEB 35
M. Hugo RENAUDIN	Engie Solutions

Invité·e·s, non membres du conseil d'administration, présent·e·s

M. Mokrane BABOUR	Commune de Chartres de Bretagne
M. Hervé BAUDOIN	Commune de Bourgarré
M. Philippe BLIN	Energies du Pays de Rennes
M. Olivier BONNET	Commune de Mordelles
M. Rémi BOSCHER	Batylab
Mme Léonie CHATAIN	Chargée de mission climat – Breizh ALEC
M. Olivier CHOLLET	Cabinet GEIREC, Expert-Comptable
Mme Charlotte DANIEL	Breizh ALEC
Mme Lucie DEBROISE-OLLIVIER	En Réflexions
Mme Maëlle DEREPPER	SDE 35
M. Adrien DEROUINEAU	Crédit Agricole
M. Jean-Marc DESHOMMES	Commune de Domloup
Mme Aline DION	Commune de Le Rheu
M. Jonathan DURAND	Manergy
Mme Lucile FAUVIAUX	Breizh ALEC
Mme Béatrice FOURMOND	CAPEB Ille et Vilaine
Mme Nadine GAUTIER	Commune de Gévezé
Mme Tifany GIOVANNACCI	Breizh ALEC
Mme Jeanne GRUEAU	Breizh ALEC
M. Franck HARDY	Commune de Corps-Nuds
M. Olivier HERVELIN	Cabinet CAFEX, Commissaire aux comptes
M. Michel JANSSENS	CIREN
M. Jean-Baptiste JAULIN	Cabinet GEIREC
Mme Elsa JULLIEN	Rennes Métropole
M. Vincent LAIZÉ	Commune de Le Rheu
Mme Sophie LANTERNIER	SDE 35
M. Bertrand MARCHERON	Commune de Montgermont
Mme Anne MARJOUX	Commune de Mordelles
M. Tanguy PERCEVAULT	CCI Ille et Vilaine
Mme Nathalie SAPHIR	The Shifters – Rennes
M. Antoine SIMONNEAU	Commune de Pont-Péan
Mme Anne STRUGEON	KEOLIS
M. Julien THIERRY	Pays de Châteaugiron Communauté

Salarié·s de l'ALEC présent·e·s

Mme Fabienne ABOUD	Responsable du pôle administratif - ALEC
Mme Mathilde AUBRY	Conseillère grand public - ALEC
Mme Lisa BERROU-MONNIER	Chargée de mission mobilité - ALEC
M. Florian CALCAGNO	Conseiller CEP – Référent fonds chaleur - ALEC
M. Ange-Marie DESBOIS	Responsable de projets aménagement et bâtiment durable - ALEC
M. Florian DUPERRAY	Chargé de communication - ALEC
M. Paulo DOS SANTOS	Conseiller CEP - ALEC

Mme Caroline DUVAL	Assistante de direction - ALEC
M. Jérôme GAUTIER	Conseiller grand public - ALEC
Mme Nathalie GIBOT	Responsable du pôle Climat et Territoires - ALEC
Mme Méline GUILLEUX	Conseillère grand public - ALEC
Mme Romane GUITTON	Stagiaire à l'ALEC
Mme Pauline HESNAULT	Conseillère CEP - ALEC
Mme Agathe HESRY	Assistante administrative - ALEC
M. Sylvain LABICHE	Conseiller CEP – Référent CEP - ALEC
M. Thomas Le BOUR	Conseiller grand public – ALEC
M. Yann LE COQ	Conseiller CEP - ALEC
Mme Amélie LEGENDRE	Chargée de communication - ALEC
Mme Claire LE GENTIL	Directrice de l'ALEC
M. Geoffrey LE PAGE	Référent sensibilisation - ALEC
Mme Jessica MONGE-SOTO	Econome de flux - ALEC
Mme Laurence MONNIER	Assistante administrative - ALEC
Mme Fanny PERRIER	Référente entreprises - ALEC
M. Benoît PHILIPPE	Conseiller CEP - ALEC
M. Fabien POTTIER	Conseiller CEP – Référent CEE - ALEC
Mme Elisabeth RIBEIRO	Responsable du pôle grand public - ALEC
M. Olivier ROCHE	Responsable du pôle collectivités locales – responsable des finances - ALEC
Mme Morgane SEZNEC	Econome de flux - ALEC
Mme Stéphanie VETIER	Responsable du pôle communication et sensibilisation - ALEC

Invité·e·s, membres du Conseil d'Administration, absent·e·s excusé·e·s

Membres Fondateurs

M. Renaud MICHEL	ADEME
M. Daniel GUILLOTIN	Ville de Rennes

Acteurs privés

Mme Sandrine CASSAN	Archipel Habitat
M. Romain REBOUX	GRDF

Invité·e·s, membres du Conseil d'Administration, absent·e·s non-excuse·e·s

Membres Fondateurs

M. Jean-Noël GUERRE	ADEME
M. Pierre JANNIN	Ville de Rennes

Intercommunalités

M. Claude JAOUEN	Communauté du Val d'Ille Aubigné
M. Melaine MORIN	Pays de Châteaugiron Communauté

Communes

Mme Claire BRIDEL	Liffré
M. Erwan DÉTOC	La Chapelle Thouarault
M. Sébastien GIRARD	Vern sur Seiche
Mme Aurélie QUEMENER	Vezein le Coquet

Acteurs Publics

M. Ludovic BROSSARD

CEBR

Invité·e-s, non membres du Conseil d'Administration, excusé·e-s

M. Gaëtan CERCLE

FFB – BTP Ille et Vilaine

M. Dominique CHUFFART

CNCD

M. Ludovic COULOMBEL

Département Ille et Vilaine

M. Maxime DREVO

Chargé de mission - ALEC

M. Gérard GENDRON

Commune de Chevaigné

Mme Claire LESVIER

Chargée de communication – ALEC

M. Jean PLACINES

Agence de l'Eau Loire Bretagne

Mme Fabienne ROUPIE

La Maison du Ronceray

Olivier DEHAESE, Président de l'ALEC du Pays de Rennes, remercie les participants de leur présence et déclare l'assemblée générale ouverte.

Découverte du rapport d'activité 2024

Les personnes présentes sont invitées à découvrir le rapport d'activité 2024 sous la forme d'un défilé slow fashion. Autour de 4 « maisons de couture » tenues par les salarié·es de l'ALEC, elles et ils explorent les animations, événements et missions portés par l'équipe et exposés sous la forme de 4 mannequins atypiques.

Un défilé en musique finalise cette présentation, accompagné d'une présentation orale synthétique et stylisée des activités 2024.

Rapport d'activité 2024 intégral :

https://www.alec-rennes.org/wp-content/uploads/2025/06/rapport-dactivite_web.pdf



Votes

- Olivier DEHAESE, fait part de son rapport moral en tant que Président. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

- Rapport d'activités 2024 : approbation à l'unanimité

- Rapport financier 2024 :

Olivier CHOLLET, expert-comptable du Cabinet GEIREC expose les comptes de résultat 2024.

SYNTHESE ACTIVITE N / N-1

	2024	2023	Évolution	
Prestations de services	208 866 €	186 640 €	+22 226 €	+11,9%
Subventions	1 176 438 €	891 384 €	+285 054 €	+32%
Cotisations et partenariats	343 574 €	467 245 €	-123 671 €	-26,5%
Transferts de charges	21 358 €	58 486 €	-37 128 €	-63,5%
Utilisation des fonds dédiés	18 850 €	14 300 €	+4 550 €	+31,8%
Autres produits	7 210 €	345 €	+6 865 €	
Produits d'exploitation	1 776 296 €	1 618 400 €	+157 896 €	+9,8%
Autres achats et charges externes	251 963 €	212 585 €	+39 378 €	+18,5%
Impôt, taxes et versement assimilés	96 858 €	84 756 €	+12 102 €	+14,3%
Charges de personnel	1 367 683 €	1 285 428 €	+82 255 €	+6,4%
Dotations amortissements et provision	15 291 €	25 084 €	-9 793 €	-39%
Reports en fonds dédiés	2 220 €	18 850 €	-16 630 €	-88,2%
Autres charges	1 012 €	1 576 €	-564 €	-35,8%
Charges d'exploitation	1 735 027 €	1 628 279 €	+106 748 €	+6,6%
Résultat d'exploitation	41 269 €	-9 879 €	+51 148 €	
Résultat financier	12 226 €	7 636 €	+4 590 €	+60,1%
Résultat exceptionnel	-1 852 €	5 100 €	-6 952 €	
Impôt société	2 892 €	1 816 €	+1 076 €	+59,3%
Résultat net	48 751 €	1 041 €	+47 710 €	

Produits : 1 776 296 €

Charges : 1 735 027 €

Résultat net après impôts : 48 751 €

Il souligne les éléments suivants :

- Les produits sont en forte progression par rapport à 2023.
- Les fonds propres atteignent 862 615 € soit plus 6 mois de budget de fonctionnement, ce qui est un cap à conserver.

Monsieur Olivier HERVELIN, commissaire aux comptes, certifie les comptes 2024 établis par GEIREC. Il rappelle le référé toujours en cours et mentionne son rapport spécial sur les conventions réglementées qui ne révèle aucune anomalie. Son rapport sur les comptes 2024 et le rapport sur les conventions réglementées sont consultables à l'agence.

Approbation à l'unanimité du rapport financier 2024.

- Affectation du résultat 2024 en report à nouveau : approbation à l'unanimité

- **Budget 2025** : Olivier ROCHE, responsable des finances de l’ALEC, présente quelques évolutions du budget prévisionnel par rapport au budget présenté en février 2025 au Conseil d’Administration.

On notera les éléments suivants :

- Evolution prévisionnelle de +2% par rapport à 2024.
- Autofinancement sur une petite partie des fonds associatifs pour financer 2 projets
- Résultat prévisionnel de 34 479 €, ce qui est une évolution positive depuis la présentation d’un budget prévisionnel déficitaire en Conseil d’Administration de février. Rennes Métropole a validé l’attribution de 100 % de ses subventions (contre 80% en début d’année).
- Quelques évolutions à la baisse en charge de personnel

CHARGES - BUDGET PREVISIONNEL 2025

CHARGES - BUDGET PREVISIONNEL 2025	BUDGET PREVISIONNEL 2025 SOUMIS A L'AG	BUDGET 2024 VALIDE A L'AG	EVOLUTION 2024/2025	EXPLICATIONS
Eau / Electricité / Fournitures	8 100 €	9 610 €	-16%	Réajustement par rapport aux dépenses réelles 2024
Locaux	112 455 €	109 699 €	3%	
Véhicules	7 500 €	8 500 €	-12%	Réajustement par rapport aux dépenses réelles 2024
Matériel (location, entretien)	6 641 €	3 500 €	90%	Nouvelle prestation pour l'assistance et la maintenance du parc informatique
Assurances	4 437 €	4 080 €	9%	
Documentation	1 300 €	1 075 €	21%	Nouveaux abonnements
Honoraires	43 912 €	48 140 €	-9%	
Publicité	1 650 €	1 650 €	0%	
Mission / Réception	19 520 €	23 020 €	-15%	Pas de Rencontres Inter-ALEC bretonnes en 2025
Informatique et moyens de communication	16 392 €	15 252 €	7%	
Autres charges	41 405 €	40 805 €	1%	
Programmes	20 275 €	37 916 €	-47%	Fin du programme "Sortir du Cadre"
Impôts taxes et versements assimilés	83 282 €	86 143 €	-3%	
Charges de personnel	1400 640 €	1 369 576 €	2%	
Dotations aux amortissements	17 953 €	21 372 €	-16%	
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 000 €	2 000 €	0%	
Autres charges	4 100 €	4 100 €	0%	
TOTAL DES CHARGES	1 791 562 €	1 786 438 €	0,3%	
Autofinancement - FEDER Adaptation	1 458 €	- €		
Autofinancement - AAP Numérique RM	702 €	- €		
TOTAL CHARGES APRES UTILISATION DU FONDS ASSOCIATIF POUR DE L'AUTOFINANCEMENT	1 793 722 €	1 786 438 €	0,4%	

PRODUITS - BUDGET PREVISIONNEL 2025

	PRODUITS - BUDGET PREVISIONNEL 2025	BUDGET PREVISIONNEL 2025 SOUMIS A L'AG	BUDGET 2024 VALIDE A L'AG	EVOLUTION 2024/2025	EXPLICATIONS
PRESTATIONS DE SERVICES (HT)	TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES (HORS TAXES)				
	FORMATION	333 €	6 250 €	-95%	Affectation différente en 2024
	PRESTATIONS DE SERVICES	92 043 €	142 468 €	-35%	CEBR en subvention
	ACCOMPAGNEMENT DE ZAC	39 866 €	42 880 €	-7%	
	CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE	5 564 €	7 700 €	-28%	Moins de CEE valorisés en 2025
	ACTEE 2 ET ACTEE+	12 600 €	15 390 €	-18%	
	TOTAL PRESTATIONS DE SERVICES AVEC TVA	150 406 €	214 688 €	-30%	
SUBVENTIONS ET PROGRAMMES (MONTANTS NETS DE TAXES)	SUBVENTIONS ET PROGRAMMES (MONTANTS NETS DE TAXES)				
	COM COM DU VAL D'ILLE - AUBIGNE	29 000 €	29 640 €	-2%	
	LIFFRE CORMIER COMMUNAUTE	57 690 €	49 591 €	16%	Davantage d'actions en 2025
	RENNES METROPOLE	371 325 €	345 640 €	7%	
	VILLE DE RENNES	42 030 €	44 060 €	-5%	
	PAYS DE CHATEAU GIRON COMMUNAUTE	10 150 €	9 975 €	2%	
	ACTEE +	27 057 €	20 475 €	32%	Aide au poste CEP (année 2024 incomplète)
	CONSEIL REGIONAL	211 178 €	221 954 €	-5%	
	CLER	29 580 €	26 790 €	10%	
	PAYS DE RENNES	8 120 €	10 450 €	-22%	
	ADEME	55 685 €	63 910 €	-13%	
	SDE35	150 500 €	157 720 €	-5%	
	Partenariats	8 775 €	17 103 €	-49%	Moins de sollicitations à ce jour
	BREIZH ALEC	59 479 €	23 125 €	157%	Nouveau programme PACTE Entreprise
	GRDF	2 000 €	- €		
	ENEDIS	- €	5 501 €		
	CEBR	34 220 €	- €		
		TOTAL SUBVENTIONS ET PROGRAMMES	1 096 789 €	1 025 934 €	7%
COTISATIONS	COTISATIONS				
	COTISATIONS COMMUNES CEP	263 701 €	249 774 €	6%	
	SUBVENTIONS EPCI CEP	186 873 €	178 463 €	5%	
	COTISATIONS ALEC	109 721 €	96 007 €	14%	
	TOTAL COTISATIONS	560 295 €	524 244 €	7%	
AUTRES	AUTRES PRODUITS				
		20 711 €	21 600 €	-4%	
	TOTAL PRODUITS	1 828 201 €	1 786 466 €	2%	
	RESULTAT PREVISIONNEL	34 479 €			

Le budget prévisionnel 2025 tel que présenté ci-dessus est approuvé à l'unanimité.

- Montants de cotisations pour adhérer à l'ALEC pour l'année 2026

Sur proposition du Conseil d'Administration, Olivier DEHAESE expose qu'il n'est pas nécessaire cette année d'augmenter le montant des cotisations pour rattraper l'inflation.

Il propose de maintenir le montant de la cotisation de base au niveau de 2025, soit 0,11 €/habitant, ainsi que le montant des cotisations pour les acteurs publics et privés.

Il rappelle, en revanche, que les conventions CEP prévoient une augmentation annuelle de 1,2%

Il met aux voix les propositions suivantes pour 2026 :

Cotisation de base : 0,11 € / habitant

Cotisation au CEP : 1,57 € / habitant

Cotisation des acteurs publics et privés :

- Budget inférieur à 1 million d'euros : 230 €
- Budget compris en 1 et 5 millions d'euros : 580 €
- Budget compris entre 5 et 10 millions d'euros : 1 100 €
- Budget supérieur à 10 millions d'euros : 2 300 €

Ces tarifs 2026 sont adoptés à l'unanimité.

- Coûts jour de référence pour l'année 2026

Olivier DEHAESE propose de conserver les coûts jours de référence au niveau des coûts jours 2025.

Il propose les tarifs suivants pour 2026 :

Coût jour pour les demandes de subvention des adhérents : 580 €

Coût jour pour les demandes de subvention des non-adhérents : 640 €

Coût jour pour les demandes de subventions des gros programmes des adhérents : 510 €

Coût jour pour les prestations pour des adhérents : 630 € HT

Coût jour pour les prestations pour des non-adhérents : 690 € HT

Ces coûts jour de référence 2026 sont adoptés à l'unanimité.

La validation de ces tarifs et coûts jours de référence a pour conséquence la modification automatique de l'article 7 « Montant des cotisations » du règlement intérieur.

Election de nouveaux membres du Conseil d'Administration – collège des acteurs privés

Il reste 3 sièges vacants dans le collège des acteurs privés. 4 structures nouvellement adhérentes présentent leur candidature. Il s'agit de :

- CIREN, représentée par Michel JANSSENS
- EDF, représentée par Isabelle COMBASTEL
- Energies du Pays de Rennes, représentée par Gaëla VANDERHAGHEN.
- Manergy, représenté par Antoine DELAUNAY

Chacun est invité à se présenter.

Philippe BLIN, trésorier de l'association Energies du Pays de Rennes expose les missions de l'association : constituer un réseau de financeurs citoyens pour faire vivre l'activité économique de production d'énergie renouvelable locale, citoyenne et solidaire. Elle développe également des outils compatibles avec les énergies renouvelables, tels que des remorques photovoltaïques à destination des associations.

Michel JANSSENS, chargé de mission boucles d'autoconsommation collective, présente CIREN, coopérative de citoyens qui développe des boucles d'autoconso collective sur le territoire de Rennes Métropole.

Jonathan DURAND, Directeur Régional Grand Ouest chez Manergy, présente succinctement leurs missions d'ingénierie et de conseil en décarbonation du patrimoine et des territoires.

Isabelle COMBASTEL, représentant EDF, n'a pas pu être présente à l'assemblée générale.

Olivier DEHAESE propose d'organiser un vote en ligne afin de permettre à tous-tes les adhérent-e-s de participer au vote.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de l'organisation d'un vote en ligne pour les 3 sièges vacants au collège des acteurs privés.

Les résultats de l'élection seront communiqués à l'ensemble des votants.

Mise en lumière du projet associatif

Olivier DEHAESE expose le travail réalisé depuis plusieurs mois par l'équipe salariée et le Conseil d'Administration sur la refonte du projet associatif.

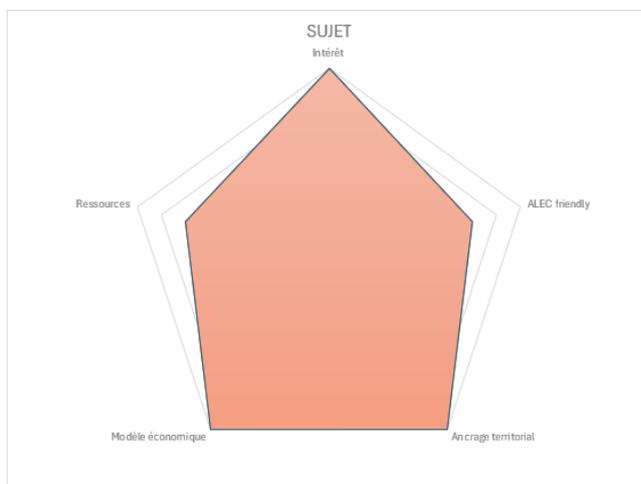
Il appelle Lucie DEBROISE-OLLIVIER, co-facilitatrice de la démarche, à se joindre à lui.

Il est rappelé les grandes actions et réflexions qui ont jalonné ce travail sur 6 mois à l'occasion des réunions de travail du comité de gestion élargi, des deux temps forts réunissant membres du CA et équipe salariée et du travail asynchrone.

- Une **enquête** a eu lieu auprès de nos partenaires. Celle-ci a principalement révélé l'importance de nous présenter comme une **agence** plutôt que comme une association pour refléter notre professionnalisme.
- **5 valeurs** sont ressorties comme essentielles à notre association :
 - Une valeur chapeau : **l'intérêt général**
 - Deux valeurs guides : prendre soin du **vivant et de la planète** et **justice sociale**
 - Deux valeurs opérationnelles : la **coopération** ou « faire ensemble » et la **créativité, l'humour, l'audace**
- L'exercice du Fish bowl ou Bocal à poissons a permis d'échanger sur le thème de la **neutralité de l'association**. Il en ressort que le terme est essentiel à nos yeux dans la mesure où il exprime l'absence totale d'intérêt économique lié notre positionnement. Il exprime notre indépendance.
- Appropriation d'un outil appelé « radar » qui permet, selon des critères que l'on définit, d'étudier les projets et missions à mettre en œuvre. Les 5 familles de critères que l'association s'est fixés sont l'ancrage territorial, la compatibilité avec les valeurs de l'ALEC (« ALEC friendly »), l'intérêt, les ressources et le modèle économique.

Ancrage territorial		ALEC friendly		Intérêt		Ressources		Modèle économique	
Périmètre géographique	1	Respect des limites planétaires	1	Appétence	1	Temps	1	Réplicabilité	1
Rayonnement	1	Valeurs	1	Innovation	1	Compétences	1	Concurrence	1
Cohérence avec les politiques locales	1	Raison d'être	1	Efficacité énergie climat	1	Matériel	1	Secteur fiscalisé	1
Coopérations territoriales	1			Poids de l'administratif	1			Viabilité économique	1
Total	4		3		4		3		4

	Test	Modèle
Intérêt	4	4
ALEC friendly	3	3
Ancrage territorial	4	4
Modèle économique	4	4
Ressources	3	3
Total	18	18



Critère de durée

On n'ajoute pas de critère de durée.

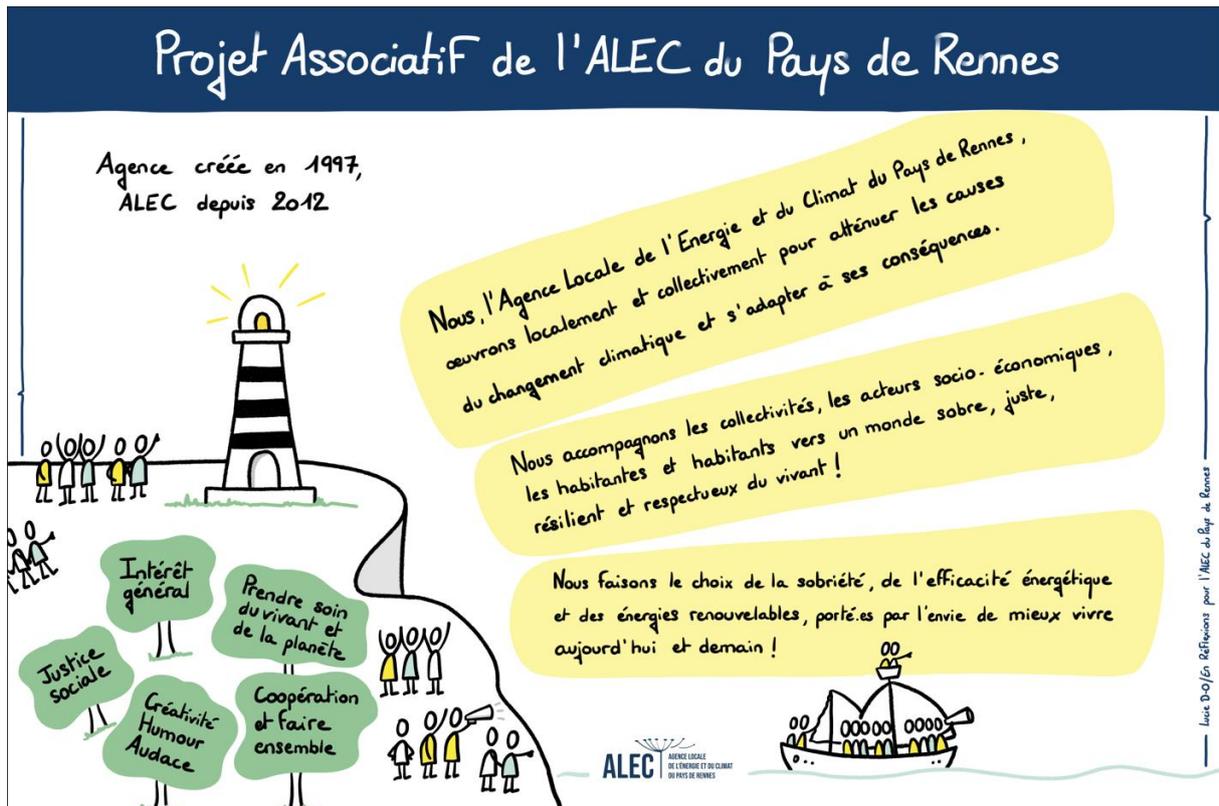
Ce n'est pas bien ou mal en soi qu'un projet soit court ou long.

Critère que l'on aura en tête pour apprécier notre positionnement.

La durée du projet accentuera certains avantages ou inconvénients qui seront mis en valeur par le radar.



- Enfin, une raison d'être retravaillée a vu le jour :



Cette raison d'être qui est notre socle sera retravaillée et déclinée de façon synthétique et percutante pour la communication auprès des partenaires.

L'assemblée générale se termine à 19h45.

Olivier DEHAESE, Président de l'ALEC du Pays de Rennes